

<https://enseignants.se-unsa.org/Animateurs-Tice-enfin-des-annonces>



# Animateurs Tice : enfin des annonces

- Je suis... - Tuteur·rice-Formateur·rice - Actu -

Date de mise en ligne : mercredi 15 juin 2016

---

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

---

Cela fait plus de deux ans que le SE-Unsa intervient pour que les animateurs Tice soient reconnus. Après avoir plusieurs fois exprimé sa volonté de répondre favorablement, le ministère vient enfin de communiquer des projets de textes en vue d'une réunion ce jeudi 16 juin.

Le ministère prévoit la création d'une Indemnité de Mission Particulière (IMP) de **1250 € bruts annuels** pour les enseignants du premier degré qui assurent *les missions de référent pour les ressources et usages pédagogiques numériques*. Cette indemnité pourrait être doublée pour des situations spécifiques (Conseiller technique recteur ou DASEN).

Les projets de texte subordonnent le versement de l'indemnité à une lettre de mission. Lors des discussions de ce jeudi, le SE-Unsa demandera un texte national pour encadrer ces lettres de mission et sécuriser les conditions d'exercice.